



Outlook

FW: Renseignements importants pour les aînés concernant la période des impôts!/ Look inside: important tax season info for older adults!

From University Of Guelph Retirees Association <ugra@uoguelph.ca>**Date** Mon 2025-03-10 12:30 PM**To** Clarence J Swanton <cswanton@uoguelph.ca>; Teresa Crease <tcrease@uoguelph.ca>**From:** EDSC.COMMUNICATIONSAINES-SENIORSCOMMUNICATIONS.ESDC@hrsdc-rhdcc.gc.ca

<EDSC.COMMUNICATIONSAINES-SENIORSCOMMUNICATIONS.ESDC@hrsdc-rhdcc.gc.ca>

Sent: Monday, March 10, 2025 12:30:11 p.m. (UTC-05:00) Eastern Time (US & Canada)**To:** University Of Guelph Retirees Association <ugra@uoguelph.ca>**Subject:** Renseignements importants pour les aînés concernant la période des impôts!/ Look inside: important tax season info for older adults!**CAUTION:** This email originated from outside of the University of Guelph. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe. If in doubt, forward suspicious emails to IThelp@uoguelph.ca.

english text follows

Emploi et
Développement social CanadaEmployment and
Social Development Canada

Nous savons que produire une déclaration du revenu peut être compliqué et stressant. C'est pourquoi nous souhaitons vous faire part de renseignements qui aideront à regarnir le portefeuille des aînés canadiens et réduiront le coût de la vie pour eux.

Pour les Canadiens à faible revenu de 65 ans et plus, il est particulièrement important de produire sa déclaration à temps, puisque le gouvernement utilise cette information pour déterminer s'ils sont admissibles à une aide financière, par exemple le [Supplément de revenu garanti](#) ou le remboursement de la TPS. Un retard pourrait entraîner l'interruption inutile des paiements.

Des crédits d'impôt qui rendent la vie plus abordable

- Le [montant en raison de l'âge](#) peut vous aider à réduire l'impôt à payer sur votre revenu. Pour être admissible, vous devez avoir 65 ans ou plus à la fin de 2024 et votre revenu net doit être inférieur à 102 925 \$. Vous pouvez transférer la totalité ou une partie de ce crédit à votre époux ou votre conjoint de fait.
- Si vous déclarez des revenus de pension, de retraite ou de rente admissibles, vous pourriez avoir droit au [montant pour revenu de pension](#). Toutefois, les montants provenant de vos prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec ne sont pas admissibles à ce crédit.
- Le [crédit canadien pour aidant naturel](#) offre une aide aux personnes qui subviennent aux besoins d'un membre de leur famille qui est malade ou qui présente un handicap. Demandez-le si un membre de votre famille compte sur vous pour ses besoins de base, par exemple, pour la nourriture, l'habillement

et le logement.

- Le [crédit d'impôt pour personnes handicapées](#) aide à réduire l'impôt sur le revenu des personnes qui ont une déficience physique ou mentale grave et prolongée. Il aide à compenser une partie des coûts liés à leur déficience. Les aidants peuvent aussi être admissibles à ce crédit.
- Si vos frais médicaux représentent plus de 3 % de votre revenu net ou dépassent 2 759 \$, vous pourriez être admissible au [crédit pour frais médicaux](#). Vous pouvez également réclamer les dépenses que vous avez payées au nom d'un membre de votre famille qui ne vous ont pas été remboursées.
- Le [crédit pour les dépenses d'accessibilité domiciliaire](#) s'applique aux frais de rénovation domiciliaire. La rénovation doit rendre, de façon permanente, une maison plus accessible aux personnes âgées ou handicapées qui y vivent.
- Le [crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles](#) peut aider à couvrir les coûts de rénovation; un crédit maximal de 7 500 \$ est accordé pour chaque demande admissible liée à la construction d'un logement secondaire autonome. Ce crédit d'impôt vise à aider les adultes de 65 ans et plus, ou les adultes admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées, à vivre avec un membre de leur famille.

Pour en savoir plus sur les autres crédits d'impôt auxquels vous pourriez être admissible, visitez la page Web [Toutes les déductions, tous les crédits et toutes les dépenses](#) de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Un brin d'organisation...

Inscrivez-vous dès maintenant au [dépôt direct](#) et [soumettez votre déclaration de revenus en ligne avec IMPÔTNET](#) pour gagner du temps. L'inscription à [Mon dossier](#) de l'ARC est la meilleure façon de consulter et de gérer vos renseignements fiscaux et les renseignements sur vos prestations.

Déclarer simplement

Les [services Déclarer simplement](#) de l'ARC sont gratuits, rapides et sécuritaires. Ils ont été conçus pour aider les gens dont la situation fiscale est simple; pour les utiliser, il faut cependant y être invités.

Cette année, deux millions de Canadiens ont été invités à utiliser Déclarer simplement par téléphone. Dans le cadre d'un nouveau projet pilote, certains pourraient aussi être invités à essayer Déclarer simplement par voie numérique, l'option en ligne.

Les services Déclarer simplement par voie numérique vous demanderont de vérifier vos renseignements et de répondre à quelques questions rapides – il n'y a pas de calculs à faire. Vous pouvez produire votre déclaration de revenus avec Déclarer simplement dans le confort de votre foyer, de 6 h à 3 h (heure de l'Est), 7 jours sur 7.

Déclarer simplement par téléphone : utilisez le clavier de votre téléphone pour faire votre déclaration en aussi peu que 5 à 10 minutes. Vous n'avez pas besoin de parler à un agent pour utiliser les services Déclarer simplement.

Déclarer simplement par voie numérique : utilisez votre ordinateur ou votre appareil mobile pour faire votre déclaration en ligne en 20 minutes ou moins.

Vous avez pris votre retraite ou avez eu 65 ans en 2024?

La page Web [Impôts quand vous prenez votre retraite ou atteignez 65 ans](#) de l'ARC est remplie de renseignements utiles. Vous pouvez en apprendre davantage sur une foule de sujets, par exemple : les types de revenus à inclure dans votre déclaration de revenus, les moyens de réduire vos impôts ou les répercussions d'un séjour prolongé à l'étranger.

Vous avez besoin d'aide?

Des bénévoles de votre collectivité ou en ligne pourraient être en mesure de vous aider à remplir votre déclaration de revenus si vous êtes une personne à revenu modeste et que votre situation fiscale est simple. [Cliquez ici pour trouver un comptoir d'impôts gratuit](#) près de chez vous.

Vous souhaitez en savoir plus? Vous trouverez plus de [conseils fiscaux pour les aînés](#) sur le site Web de l'ARC.

Nous vous encourageons à produire votre déclaration de revenus le plus tôt possible!

Emploi et Développement social Canada et Service Canada

Renseignements pour aînés canadiens :

- **Suivez [la page Facebook Aînés au Canada](#)**
- **Abonnez-vous aux [mises à jour mensuelles de la ministre des Aînés](#)**



Employment and
Social Development Canada

Emploi et
Développement social Canada

We know that filing taxes can feel overwhelming and confusing. That's why we're sharing information to help older Canadians put money back in their wallets and to make life more affordable for them.

For low-income Canadians aged 65 or older, it's especially important they file their taxes on time, because tax returns are used to determine eligibility for financial supports like the [Guaranteed Income Supplement](#) or the GST rebate. Filing on time helps avoid unnecessary payment disruptions.

Tax credits to help make your life more affordable

- The [age amount credit](#) may help you reduce your payable income tax. To be eligible, you must be 65 or older at the end of 2024 and your net income must be less than \$102,925. You can transfer all or part of this credit to your spouse or common-law partner.
- If you report your eligible pension, superannuation or annuity payments on your tax return, you may qualify for the [pension income amount credit](#). However, your income from Old Age Security benefits, Canada Pension Plan benefits and Quebec Pension Plan benefits are not eligible for this credit.
- The [Canada caregiver credit](#) provides help to those supporting a family member with a disability or illness. The family member must rely on you for necessities such as food, clothing and shelter.
- The [disability tax credit](#) helps reduce the income tax that people with severe and prolonged physical or mental impairments may have to pay. It aims to help offset some of the costs related to the impairment. Supporting family members may also be eligible for this credit.
- If you have medical expenses that exceed 3% of your net income or \$2,759, you may be eligible for the [medical expenses credit](#). You can also claim expenses that you paid on behalf of a family member and that were not reimbursed.
- The [home accessibility expenses credit](#) is a tax credit for home renovation expenses. The renovation must permanently make a home more accessible for seniors or people with disabilities living in the home.
- The [multigenerational home renovation tax credit](#) can help with renovation costs and provide a refund of up to a maximum of \$7,500 for each eligible claim related to the construction of a secondary suite. This tax credit is intended to help adults aged 65 or older or adults eligible for the disability tax credit live with a family member.

To find out about other tax credits you may be eligible for, visit the Canada Revenue Agency's (CRA) [All deductions, credits and expenses webpage](#).

Plan ahead!

Sign up now for [direct deposit](#) and [file your taxes online with CRA's NETFILE](#) to help you avoid delays. Signing up for the CRA's [My Account](#) is the best way to view and manage your tax and benefit information.

SimpleFile

The CRA's [SimpleFile services](#) are free, quick and secure. They help people with a simple tax situation who have been invited to use the service to file their taxes.

Two million Canadians have been invited to use SimpleFile by Phone this tax season. As part of a new pilot, some may also be invited to try out the SimpleFile Digital online option.

The SimpleFile services will ask you to verify your information and provide answers to a few quick questions—there are no calculations for you to do. You can complete your tax return with SimpleFile from the comfort of your own home from 6 a.m. to 3 p.m. Eastern Time, 7 days a week.

SimpleFile by Phone: Use your phone's keypad to file in as little as 5 to 10 minutes. You do not need to speak with an agent to use the SimpleFile service.

SimpleFile Digital: Use your computer or mobile device to file online in 20 minutes or less.

Did you retire or turn 65 in 2024?

The CRA's [Taxes when you retire or turn 65](#) webpage is filled with useful information! You can learn about the types of income to include in your tax return, how to reduce the tax you may owe, how your taxes are affected if you live abroad, and more.

Need help?

Volunteers in your community or online may be able to help you do your taxes if you have a modest income and a simple tax situation. [Find a free tax clinic](#) near you.

Looking for more information? Please check out the CRA's [tax tips for older adults](#).

Plan to file your taxes as soon as possible!

Employment and Social Development Canada and Service Canada

Ways for older Canadians to stay informed:

- Follow [Seniors in Canada Facebook page](#)
- Sign up to the [Minister of Seniors' monthly newsletter](#)

